

CONCOURS

Maisons fleuries 2023



Appel à candidatures !

*Vous voulez participer,
Signalez-vous en mairie avant le 20 juin.*

(par téléphone, par mail, par papier libre déposé dans la boîte aux lettres
ou à l'accueil au public l'après-midi)

Les 5 premiers lauréats recevront chacun une potée fleurie.

Le fleurissement, l'entretien et l'aménagement des jardins, cours, balcons... participent à la mise en valeur de notre commune. Après une année d'interruption et pour prendre en compte les différentes remarques, nous avons décidé de modifier les conditions de participations sur l'exemple de communes voisines.

* Nouveau règlement *
* Pour participer, il convient de s'inscrire en mairie **avant le 20 juin 2023.** *
* Les membres du jury ne peuvent participer. *
* Leur famille, les autres membres du conseil municipal et amis sont invités à *
* contribuer à la mise en valeur de notre village et donc à participer. *
* Le Jury se réunira entre le 24 juin et le 9 juillet. Les différents *
* extérieurs des candidats seront observés depuis la voie pu- *
* blique et notés par chaque membre du jury selon le barème *
* suivant : *
* * sur 5 points : l'harmonie des couleurs, *
* * sur 5 points : la quantité et le volume par rapport à *
* * l'espace disponible, *
* * sur 5 points : le soin apporté, l'entretien nécessaire, *
* * sur 2 points : l'originalité des plantes ou de la forme *
* * des aménagements, *
* * sur 3 points : la qualité de la composition du jardin et *
* * la mise en valeur du bâtiment. *
* Le classement sera établi au regard des notes moyennes obtenues. *
* Tous les participants seront conviés à participer à une remise des prix con- *
* viviale. *
* Les 5 premières places seront dotées d'un lot, une potée fleurie choisie par- *
* mi les 5 offertes dans l'ordre de classement. Les autres candidats classés *
* recevront une petite gratification en remerciement. *

